

LA GAZETTE DE MARIN

N°7 – Mars 2024



www.mairie-marin.fr

1 - MARIN UNE COMMUNE ACCUEILLANTE

Nouveaux arrivants

Chères et chers habitants de Marin, nouvellement arrivés sur la commune depuis cette dernière année, nous vous souhaitons la bienvenue. N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie, les élus et les équipes vous accueilleront dans les meilleures conditions et vous présenteront l'ensemble des services proposés par la collectivité et le village.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, invite toute personne en situation de vulnérabilité sociale ou sanitaire ou bien encore en perte d'autonomie, à se faire connaître auprès de l'accueil, pour que le meilleur des accompagnements et soutien puisse être apporté avec les partenaires associés.

Votre contact de proximité : Carmen Vinuelas, adjointe en charge du CCAS accueil@mairie-marin.fr, 04.50.71.47.05

Recensement

Les jeunes qui ont fêté leurs 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur résidence afin d'effectuer la journée d'appel à la défense - obligatoire pour se présenter aux examens et au permis de conduire. Les documents à présenter sont la pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile (au nom des parents).

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-varces>

2 - MARIN EN TOUTE CONVIVIALITÉ

Le repas des aînés offert par la municipalité et organisé par le CCAS est un événement traditionnel qui invite tout résident de Marin âgé de plus de 70 ans, inscrit sur les listes électorales, à partager un déjeuner et un après-midi, pas de danses et ambiance assurés. Nous vous attendons le 1^{er} juin à la salle polyvalente. Réservation obligatoire auprès de l'accueil de la mairie avant le 15 mai.

Une soirée pour les associations œuvrant sur la commune sera organisée le mardi 8 octobre à 19H30 à la salle polyvalente.

3 - MARIN UNE COMMUNE PLEINE DE CULTURES !

Bibliothèque

La municipalité a le plaisir de vous offrir un marque-page personnalisable pour vous inviter à découvrir la richesse des ouvrages et des services gratuits proposés par la bibliothèque de Marin.

Laure Vizcaino, votre bibliothécaire s'impatiente de vous le remettre en main propre dès votre prochaine visite.

Théâtre

Dans le cadre des Chemins de Traverse, organisés par la Maison des Arts du Léman, en partenariat avec la CCPEVA et la commune de Marin, à voir en famille, le prochain spectacle Théâtre visuel : « Dans ma maison, Compagnie La Clinquaille » La maison qui rassure, la maison qu'on explore avec les premiers pas...

Un spectacle pour les tout-petits à partir d'un an, qui aborde avec simplicité et poésie les émotions liées à son intérieur.

Les vendredi 26 avril à 16 h et samedi 27 à 10 h à la Salle polyvalente de Marin.

Infos-billetterie : www.mal-thonon.org

4 - CONSULTATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Transition écologique

Pour le 1^{er} semestre 2024, le comité citoyen de la transition écologique de Marin se réunira les samedis 16 mars et 15 juin prochain. Vous êtes habitants ou représentants associatifs de Marin, vous êtes les bienvenus pour partager toutes les idées utiles à la transition écologique et au bien vivre à Marin.

Journée citoyenne

Le 16 mars 2024 - en collaboration avec l'association de chasse, venez participer au nettoyage de printemps de notre commune.

Rencontre estivale

Le 15 juin 2024 - rencontre estivale de la Transition écologique de Marin. Le programme est en cours de conception. Les dates pour le 2^{ème} semestre seront communiquées via l'application communale Citykomi, le site internet et les panneaux d'affichage.

A très vite, nous vous attendons !

Le comité de la transition écologique.

Concertation

Dans le contexte des objectifs plus nationaux, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, place les collectivités au centre du projet de relocalisation des moyens de production d'énergies.

Engagée dans ce sens, la commune de Marin programme dès le mois de mars l'identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergie renouvelable, en procédant à une concertation publique programmée en mars.



Mairie de Marin

04 50 71 47 05

32 rue de la Mairie – 74200 MARIN

accueil@marie-marin.fr

www.mairie-marin.fr



5 - AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE : LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ

Le projet de réfection et de sécurisation du secteur de Marin est bien engagé !

Une première réunion publique a été organisée pour permettre à l'ensemble des habitants du secteur d'échanger à partir d'une première esquisse de plans en support. À cette même occasion, le maire a proposé aux participants la création d'un groupe de riverains volontaires à la production de suggestions à partir des plans remis à chacun et des expertises d'usages mises en commun.

L'ensemble des observations est restitué au bureau d'étude, mandaté à superviser et rendre compte de la faisabilité du projet et faire qu'il soit le fruit des recommandations des habitants du hameau, sous couvert d'une concertation publique d'intérêt général pour lequel citoyens et municipalité en sont les parties prenantes et garants.

L'ancien presbytère, bâtiment public connu sous le nom historique de la Cure, va faire l'objet d'une métamorphose.

Accompagnée par le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, la municipalité programme le réaménagement de son intérieur pour y introduire des superficies utiles à des usages et à l'accueil d'activités d'utilité publique.

Ce projet, rappelons-le, a fait l'objet lors du précédent mandat d'une concertation publique permettant à la population d'émettre des souhaits. Un consensus était alors établi, le patrimoine restera un bien public.

Dans le cadre de ce cheminement de projet, il est alors envisagé l'aménagement au rez-de-chaussée d'une salle de réunions et des bureaux pour les services publics et associatifs. À l'étage, de plain-pied côté Est, seraient agencés des espaces adaptés pour des services d'accueil petite enfance, puis dans les combles un logement d'utilité publique ou sociale.

L'opportunité de ce lieu a amené à questionner sur les besoins de services de santé sur la commune.

Si l'aménagement des espaces le permet, il pourrait s'agir de prévoir un local pour accueillir un service de médecine générale.

Les études de besoins en matière d'offre de santé publique sont actualisées à l'échelle de la Communauté de Communes dans le cadre du Contrat Local de Santé Intercommunal de la CCPEVA et font l'objet d'actuels échanges avec l'Agence Régionale de la Santé.

6 - MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le public est informé que, par délibération du 28 février 2024, le Conseil Municipal de Marin a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune prescrite par arrêté municipal n°2023-57 du 31 mai 2023. Le projet vise à modifier certaines dispositions du règlement écrit, du règlement graphique (pour les emplacements réservés), et de l'orientation d'aménagement et de programmation « patrimoniale ».

Consultation du dossier du 18 mars 2024 au 18 avril 2024 à la Mairie de Marin aux jours et horaires habituels d'ouverture ou en ligne sur le site Internet de la Commune. Le public pourra formuler ses observations pendant toute la durée de la mise à disposition sur le registre de concertation en mairie ou par courrier adressé à l'intention de Monsieur le Maire.

MARIN (74)

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

Avec Citykomi®, l'application des collectivités zéro pub zéro donnée personnelle.



FLASH ASSO

L'ASSOCIATION « LES BARBOUILLES DE MARIN »

est un lieu de rencontre pour les enfants de 2 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte : parents, grands-parents, assistants et assistantes maternels, gardes à domicile. Vous serez accueillis tous les mardis de 8h30 à 11h30 en période scolaire dans la salle du gymnase de Marin. Découvrez avec vos enfants un moment de partage autour de nos différentes activités. Bricolage, motricité, lecture, intervenants extérieurs, défilé du carnaval...

Contacts et inscriptions : Pariat Valérie : 06.07.30.70.39
Krieger Oriane : 06.88.71.88.51

LA FABRIQUE DES METIERS VERTS

est heureuse de vous annoncer l'ouverture de la première formation de remobilisation du 22 au 26 avril 2024. Venez découvrir les métiers manuels de la transition écologique auprès de professionnels accueillants, passionnés et passionnants, dans un cadre pédagogique bienveillant et immersif. Les inscriptions sont ouvertes.

Notre assemblée générale et réunion publique auront lieu le 4 juin, salle polyvalente de Marin à 18 h 30.

Contact 07.83.62.09.61 ;
contact@metiersverts.fr ; www.metiersverts.fr

L'ASSOCIATION LE CPIE CHABLAIS-LEMAN

pour objectif d'accompagner la transition écologique du Chablais en facilitant l'action commune, et de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux. Ses principales thématiques d'intervention sont les milieux naturels et paysagers, l'alimentation durable et la santé-environnement.

Sur la commune de Marin, le CPIE propose tous les ans des animations scolaires, et des temps de vie associative.

Plus d'infos : www.cpiechablaisleman.fr

LE CLUB DES JONQUILLES crée en 1987 par des bénévoles accueille les retraités (à partir de 65 ans) tous les mercredis de 14 h à 18 h.

Jouer, s'amuser, rire, faire travailler ses neurones, suivi d'un goûter convivial offert : voilà ce que propose le club. Pas besoin d'être surdoué, venez avec votre bonne humeur et votre « accro » pour les jeux de société : belote, scrabble, Triomino, Rummikub ; peut-être pourriez-vous suggérer d'autres jeux... Plus 2 ou 3 sorties libres au restaurant dans l'année. Cotisation : 25 €

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)

soutenue par la Fédération nationale de la chasse, soutenue également par la commission environnementale de la commune de Marin, toutes trois organisent la matinée nettoyage de la commune de Marin, des débris divers déposés sauvagement sur le territoire.

Pour votre participation citoyenne le rendez-vous est donné, le samedi 16 mars à 8 heures devant l'entrée de la maison des associations au 21 rue de la Mairie. Vous munir d'un gilet fluo et d'une paire de gants.

L'ASSOCIATION LA PAROISSE

Le dimanche 30 juin, nous célébrerons les 150 ans de la reconstruction de l'église Saint-Jean Baptiste.

À cette occasion, aura lieu à 11h30 un apéritif suivi d'un repas canadien ouvert à tous sur place.

Vous pourrez découvrir la richesse artistique et l'histoire de l'église chaque jour jusqu'au 31 août.

